



MUTATIONS DÉROGATOIRES INTRA-DIRECTION ...

L UNSA POLICE SAISIT LA D.C.C.R.S.

Lors de notre audience du 02 septembre 2021, le pôle CRS UNSA-Police, par le biais de son secrétaire national Jean-Paul NASCIMENTO, demande à Madame DUBOIS, Directrice Centrale des CRS, que les collègues sollicitant une mutation à caractère dérogatoire puissent le faire y compris en compagnies autoroutières, directions zonales et délégations des CRS.

Très attentive à notre proposition, Madame la Directrice, donne une suite favorable à notre demande et va saisir la DRCPN en ce sens.

**POUR L'UNSA-POLICE,
IL FAUT CASSER CE VERROU**

